

Sauvegarde et restauration

Manuel de l'utilisateur

© Copyright 2007-2009 Hewlett-Packard
Development Company, L.P.

Windows est une marque déposée de
Microsoft Corporation aux États-Unis.

Les informations contenues dans ce
document peuvent être modifiées sans
préavis. Les garanties relatives aux produits
et aux services HP sont décrites dans les
déclarations de garantie limitée expresse qui
les accompagnent. Aucun élément du
présent document ne peut être interprété
comme constituant une garantie
supplémentaire. HP ne saurait être tenu pour
responsable des erreurs ou omissions de
nature technique ou rédactionnelle qui
pourraient subsister dans le présent
document.

Quatrième édition : mars 2009

Première édition : juin 2007

Référence du document : 448223-054

Notice produit

Ce manuel de l'utilisateur décrit les fonctions
standard disponibles sur la plupart des
modèles. Certaines fonctions peuvent ne
pas être disponibles sur votre ordinateur.

Sommaire

1 Présentation

2 Création de disques de restauration

3 Sauvegarde de vos informations

À quel moment effectuer la sauvegarde ?	4
Suggestions de sauvegarde	5
Utilisation des points de restauration système	6
À quel moment créer des points de restauration ?	6
Création d'un point de restauration système	6
Restauration à des date et heure antérieures	6

4 Exécution d'une restauration

Restauration à partir des disques de restauration	7
Restauration à partir de la partition de restauration dédiée (certains modèles)	8

Index	9
-------------	---

1 Présentation

En cas de panne du système, la restauration est effectuée à partir de la sauvegarde la plus récente. HP vous recommande de créer des disques de restauration immédiatement après avoir installé un logiciel. À mesure que vous ajoutez des logiciels et des fichiers de données, nous vous conseillons de sauvegarder régulièrement votre système afin de toujours disposer d'une sauvegarde relativement récente.

Des outils fournis par le système d'exploitation et le logiciel HP Recovery Manager sont conçus pour vous aider à exécuter les tâches suivantes afin de sauvegarder vos informations et de les restaurer en cas de panne du système :

- Créer un ensemble de disques de restauration (fonctionnalité de Recovery Manager). Les disques de restauration permettent de démarrer l'ordinateur et de restaurer les paramètres d'usine du système d'exploitation et des logiciels en cas de panne ou d'instabilité.
- Sauvegarder régulièrement vos informations afin de protéger vos fichiers système importants.
- Créer des points de restauration système (fonction du système d'exploitation). Les points de restauration du système permettent d'annuler des modifications non désirées apportées à l'ordinateur en restaurant celui-ci à un état antérieur.
- Récupérer un programme ou un pilote (fonctionnalité de Recovery Manager). Cette fonctionnalité permet de réinstaller un programme ou un pilote sans exécuter une restauration complète du système.
- Exécuter une restauration complète du système (fonctionnalité de Recovery Manager). Avec Recovery Manager, vous pouvez restaurer l'image d'usine complète en cas de panne ou d'instabilité du système. Recovery Manager utilise une partition de restauration dédiée (certains modèles) sur le disque dur ou les disques de restauration que vous créez.

 **REMARQUE :** Si votre ordinateur intègre un disque dur SSD, vous ne disposez peut-être pas d'une partition de restauration. Des disques de restauration sont fournis pour les ordinateurs ne disposant pas d'une partition. Ces disques vous permettent de restaurer votre système d'exploitation et vos logiciels. Pour savoir si vous disposez d'une partition de restauration, sélectionnez **Démarrer > Ordinateur**. Si vous disposez d'une partition, un disque HP Recovery apparaît dans la liste des disques durs de la fenêtre.

2 Création de disques de restauration

HP vous recommande de créer des disques de restauration afin de pouvoir restaurer la configuration d'origine de votre système en cas de panne ou d'instabilité. Créez ces disques après avoir configuré l'ordinateur pour la première fois.

Manipulez ces disques avec précaution et conservez-les en lieu sûr. Le logiciel ne permet de créer qu'un seul jeu de CD de restauration.

 **REMARQUE :** Si votre ordinateur n'est pas équipé d'une unité optique interne, vous pouvez utiliser une unité optique externe en option (vendue séparément) pour créer des disques de restauration. Vous pouvez également faire l'acquisition de disques de restauration pour votre ordinateur sur le site Web HP.

Prenez note des recommandations suivantes lors de la création de disques de restauration :

- Vous devez utiliser des disques DVD-R, DVD-R double couche, DVD+R, DVD+R double couche, BD-R (Blu-ray inscriptibles) ou CD-R de haute qualité. Tous ces disques sont vendus séparément. La capacité d'un DVD et d'un BD est bien supérieure à celle d'un CD. Si vous utilisez des CD, jusqu'à 20 disques peuvent être nécessaires contre quelques DVD ou BD seulement.

 **REMARQUE :** Les disques réinscriptibles, tels que les CD-RW, les DVD±RW, les DVD±RW double couche et les BD-RE (Blu-ray réinscriptibles), ne sont pas compatibles avec le logiciel Recovery Manager.

- L'ordinateur doit être connecté au secteur durant ce processus.
- Un seul jeu de disques de restauration peut être créé par ordinateur.
- Numérotez chaque disque avant de l'insérer dans l'unité optique.
- Si nécessaire, vous pouvez quitter le programme avant d'avoir fini de créer les disques de restauration. À la prochaine ouverture de Recovery Manager, vous serez invité à poursuivre la procédure de création de disque.

Pour créer un jeu de disques de restauration :

1. Sélectionnez **Démarrer > Tous les programmes > Recovery Manager > Recovery Manager**.

Recovery Manager s'ouvre.

2. Cliquez sur **Autres options**.

 **REMARQUE :** Lorsque l'ordinateur fonctionne sur batterie, vous êtes invité à le connecter au secteur avant de pouvoir passer à l'étape suivante.

3. Cliquez sur **Création d'un disque de restauration**, puis sur **Suivant**.
4. Suivez les instructions à l'écran.

3 Sauvegarde de vos informations

À quel moment effectuer la sauvegarde ?

- Conformément à une planification régulière.



REMARQUE : Définissez des rappels pour sauvegarder régulièrement vos données.

- Avant de réparer ou de restaurer l'ordinateur.
- Avant d'ajouter un logiciel ou du matériel, ou de les modifier.

Suggestions de sauvegarde

- Créez un ensemble de disques de restauration à l'aide de Recovery Manager.
- Créez des points de restauration système à l'aide de l'utilitaire Restauration du système Windows® et copiez-les régulièrement sur disque.
- Stockez vos fichiers personnels dans le dossier Documents et sauvegardez périodiquement ce dossier.
- Sauvegardez les modèles dans leurs applications respectives.
- Enregistrez les paramètres personnalisés dans une fenêtre, une barre d'outils ou de menus en effectuant une capture d'écran de ces paramètres. La capture d'écran peut vous faire gagner du temps si vous devez réinitialiser vos préférences.

Pour copier l'écran et le coller dans un document de traitement de texte, procédez comme suit :

a. Affichez l'écran.

b. Copiez l'écran :

Pour copier uniquement la fenêtre active, appuyez sur **alt+fn+impr écran**.

Pour copier tout l'écran, appuyez sur **fn+impr écran**.

c. Ouvrez un document de traitement de texte, puis sélectionnez **Edition > Coller**.

Utilisation des points de restauration système

Lorsque vous sauvegardez votre système, vous créez un point de restauration système. Ce dernier permet d'enregistrer et de nommer un instantané du disque dur à un moment spécifique dans le temps. Vous pouvez ensuite restaurer ce point si vous souhaitez annuler les modifications ultérieures apportées au système.

 **REMARQUE :** La restauration à un point de restauration antérieur n'affecte ni les fichiers de données enregistrés, ni les messages électroniques créés depuis le dernier point de restauration.

Vous pouvez également créer des points de restauration supplémentaires pour améliorer la protection de vos fichiers et paramètres système.

À quel moment créer des points de restauration ?

- Avant d'ajouter un logiciel ou du matériel, ou de les modifier en profondeur.
- Périodiquement (lorsque le fonctionnement du système est optimal).

 **REMARQUE :** Si vous retournez à un point de restauration et que vous changez d'avis par la suite, vous pouvez annuler la restauration.

Création d'un point de restauration système

1. Sélectionnez **Démarrer > Panneau de configuration > Système et maintenance > Système**.
2. Dans le volet gauche, cliquez sur **Protection du système**.
3. Cliquez sur l'onglet **Protection du système**.
4. Sous **Points de restauration automatiques**, sélectionnez le disque pour lequel vous voulez créer un point de restauration.
5. Cliquez sur **Créer**.
La fenêtre Protection du système s'ouvre.
6. Suivez les instructions à l'écran.

Restauration à des date et heure antérieures

Pour retourner à un point de restauration créé à une date et à une heure antérieures auxquelles l'ordinateur fonctionnait de façon optimale, procédez comme suit :

1. Sélectionnez **Démarrer > Panneau de configuration > Système et maintenance > Système**.
2. Dans le volet gauche, cliquez sur **Protection du système**.
3. Cliquez sur l'onglet **Protection du système**.
4. Cliquez sur le bouton **Restauration du système**, puis sur **Suivant**.
La fenêtre Restauration du système s'ouvre.
5. Suivez les instructions à l'écran.

4 Exécution d'une restauration

 **REMARQUE :** Vous pouvez uniquement restaurer les fichiers sauvegardés au préalable. HP vous recommande d'utiliser HP Recovery Manager pour créer une sauvegarde d'une unité complète dès que vous installez votre ordinateur.

L'application Recovery Manager permet de réparer ou de restaurer le système en cas de panne ou d'instabilité. Recovery Manager utilise des disques de restauration ou une partition de restauration dédiée (certains modèles) sur le disque dur. Toutefois, si votre ordinateur intègre un disque dur SSD, vous ne disposez peut-être pas d'une partition de restauration. C'est pourquoi des disques de restauration sont fournis avec votre ordinateur. Ces disques vous permettent de restaurer votre système d'exploitation et vos logiciels.

 **REMARQUE :** Windows intègre des fonctionnalités de réparation, telles que l'utilitaire Restauration du système et les fonctions de restauration de pilotes. Si vous n'avez pas encore essayé ces fonctionnalités, faites-le avant d'utiliser Recovery Manager.

REMARQUE : Recovery Manager ne restaure que les logiciels préinstallés en usine. Les logiciels non fournis avec cet ordinateur doivent être réinstallés à l'aide du disque fourni par l'éditeur ou téléchargés sur son site Web.

Restauration à partir des disques de restauration

Pour restaurer le système à partir des disques de restauration :

1. Sauvegardez tous les fichiers personnels.
2. Insérez le premier disque de restauration dans l'unité optique, puis redémarrez l'ordinateur.
3. Suivez les instructions à l'écran.

Restauration à partir de la partition de restauration dédiée (certains modèles)

 **REMARQUE :** Si votre ordinateur intègre un disque dur SSD, vous ne disposez peut-être pas d'une partition de restauration. Vous ne pourrez pas restaurer votre système en utilisant cette procédure. Des disques de restauration sont fournis pour les ordinateurs ne disposant pas d'une partition. Ces disques vous permettent de restaurer votre système d'exploitation et vos logiciels.

Certains modèles permettent d'effectuer une restauration à partir de la partition sur le disque à l'aide du bouton Démarrer ou de la touche **f11**. Cette opération restaure les paramètres d'usine de l'ordinateur.

Pour restaurer le système depuis la partition, procédez comme suit :

1. Ouvrez Recovery Manager en suivant l'une des méthodes suivantes :
 - Sélectionnez **Démarrer > Tous les programmes > Recovery Manager > Recovery Manager**.
 - ou –
 - Redémarrez l'ordinateur et appuyez sur **f11** lorsque le message « Press <F11> for recovery » (Appuyez sur F11 pour la restauration) apparaît. Puis, sélectionnez **Recovery Manager**.

Recovery Manager s'ouvre.

2. Cliquez sur **Autres options**.
3. Cliquez sur **Restauration du système**, puis sur **Suivant**.
4. Suivez les instructions à l'écran.

Index

D

disque dur SSD 1, 7, 8
disques de restauration 1, 2
disques pris en charge 2

E

exécution d'une restauration 7

F

f11 8

P

panne ou instabilité du
système 1
partition de restauration 1
points de restauration 6
protection d'informations 1

R

Recovery Manager 1, 7
récupération d'un programme ou
d'un pilote 1
restauration 7
restauration à partir de la partition
de restauration dédiée 8
restauration à partir des disques de
restauration 7
restauration du système 1, 7
restauration système complète 1

S

sauvegarde
fichiers personnels 5
modèles 5
paramètres de la fenêtre
personnalisée, de la barre
d'outils et de la barre des
menus 5
suggestions de sauvegarde 5

système, points de
restauration 1, 6

U

utilisation de la restauration
système 6

